

Simplification :

la carte nationale d'identité à portée de clic

3 finalités

Gain de temps et d'efficacité en mairie
et en Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT)
des préfectures de Belfort et Metz

Réelle simplification pour les usagers

Réduction des risques de fraude et d'usurpation d'identité

Aujourd'hui

Le maire

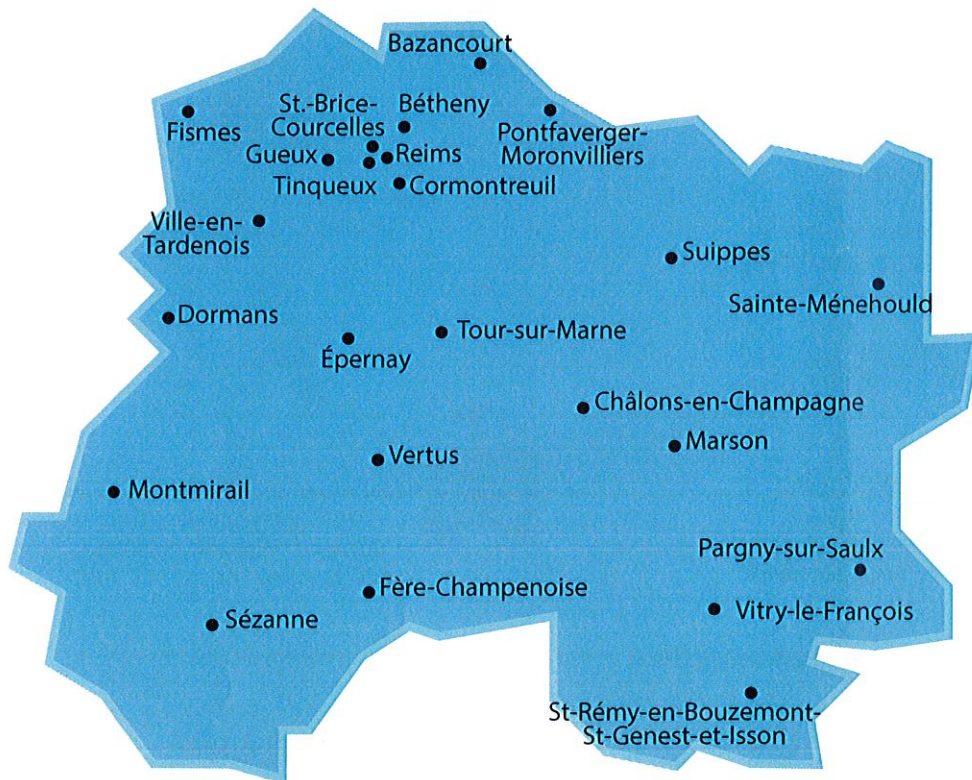


organise la permanence de ce service public pour ses administrés

À partir du 28 mars 2017

Le maire

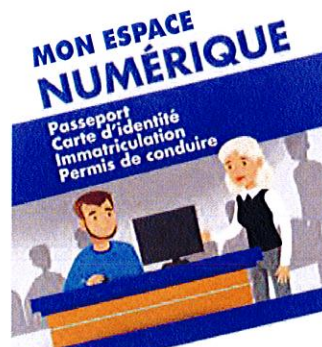
qui accueille un dispositif de recueil « Passeport »,
accueille un dispositif de recueil « CNI » financé par l'État
(24 pour la Marne)



À noter : un dispositif de recueil mobile pourra être mis à la disposition des communes qui le souhaitent

qui n'a pas de dispositif
de recueil :

- s'il est volontaire pour accompagner les usagers pour la pré-demande en ligne, peut installer un « Espace numérique » (simple ordinateur, scanner, imprimante et accès internet) en mairie, finançable par la DETR



- peut continuer à accompagner l'utilisateur dans la constitution de son dossier papier

3 finalités

Gain de temps et d'efficacité en mairie
et en Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT)
des préfectures de Belfort et Metz

Réelle simplification pour les usagers

Réduction des risques de fraude et d'usurpation d'identité

Aujourd'hui

L'utilisateur



se présente au guichet de la mairie de son domicile pour y retirer un formulaire de demande de carte d'identité, remplit le formulaire, rassemble l'ensemble des pièces justificatives demandées et retourne à la mairie de son domicile déposer son dossier et réaliser la prise d'empreintes

À partir du 28 mars 2017

L'utilisateur



- peut effectuer sa pré-demande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> et note le numéro de pré-demande attribué
- peut aussi continuer à remplir un exemplaire papier



rassemble l'ensemble des pièces justificatives demandées



reçoit un SMS lorsque sa carte d'identité est disponible et va la retirer auprès de la mairie de dépôt



contacte et se rend dans l'une des 24 mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreinte (éventuellement prise de RDV)



Il gagne du temps



Son titre est plus sûr